Commune de DORTAN (01590)

4. Fonction publique
4.2- Personnel contractuel

Nombre de conseillers :

En exercice	:	19
Présents	:	15
Votants	:	17

Date de la convocation :

3 novembre 2026

Vote	
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

OBJET :

PERSONNEL COMMUNAL
- **CREATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2026 N° 2026-057

Acte rendu exécutoire après :
- transmission en sous-préfecture de Nantua le 16/11/2026
- affichage du 16/11/2026 au 15/01/2027

Président : Lionel CORNATON, Maire

PRESENTS : CORNATON Lionel – RODIA Romain – BAPTISTA Emeline – VERGNE Jérôme – FACCHINETTI Sandrine – COLOMB Pascal – LAMBERT Yves - DROUINAUD Philippe – SIMONIN Annabelle – MAÎTRE Séverine – DEBOVE RIONDY Alexandra – DALPHIN Marlène - COLLOMB Mariane – PIVARD Michel – DURET Janine - DAVID-HENRIET Christophe – BOUVIER SERRAND Coralie

EXCUSES : BRIDOUX Gérald (pouvoir à COLOMB Pascal) – JOACHY Jean-Paul (pouvoir à Jérôme VERGNE)

Secrétaire de séance : Emeline BAPTISTA

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-23 1° et l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique en vertu desquels les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quels grades et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

Mme Sandrine FACCHINETTI, Adjointe au Maire déléguée au personnel, expose aux conseillers que le départ de l'agent en charge de l'accueil, entraîne une réorganisation temporaire du service administratif, dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle organisation. Afin d'apporter un renfort aux agents en poste pendant cette période et pour faire face à la surcharge de travail, elle propose de créer un poste pour accroissement temporaire d'activité au sein du service administratif.

Elle propose donc de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité sur le grade d'adjoint administratif territorial pour assurer les fonctions d'assistante de gestion administrative en charge de l'accueil et de l'agence postale à temps non complet à raison de 20h30 de travail par semaine d'une durée maximale de six mois à compter du 1er novembre 2026.

La rémunération de ce poste est fixée par référence à la grille indiciaire afférente sur le grade d'adjoint administratif territorial.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
L'exposé entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité selon les modalités énoncées ci-dessus.
- HABILITE Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Lionel CORNATON

MAIRIE DE DORTAN 01590 (AIN)

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : CREATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Date de décision: 09/11/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 16/11/2026

Numéro de l'acte : DEL2026057

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20261109-DEL2026057-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .2
Fonction publique
Personnel contractuel

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : DEL 2026057 du 09112026 Création d'1 emploi pour acct temporaire d'activité.pdf (99_DE-001-210101481-20261116-DEL2026057-DE-1-1_1.pdf)